

CONCOURS EXTERNE
OUVERT POUR LE RECRUTEMENT D'UN TECHNICIEN 2EME GRADE RELEVANT DU
DOMAINE D'ACTIVITE DE LA METEOROLOGIE – FILIERE INSTRUMENTS ET
INSTALLATIONS – DU STATUT PARTICULIER DES PERSONNELS TECHNIQUES DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE AU TITRE DE L'ANNEE 2016

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 22 MARS 2016 à 16H00

IMPORTANT

Dossier à DEPOSER uniquement les après-midi entre 13h00 et 16h00

à la section concours – porte n° 2 - rez-de-chaussée de l'Immeuble Administratif Jacques IEKAWÉ
- 18 avenue Paul Doumer – Nouméa -

ou à **EXPEDIER** à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie
Service du support ressources humaines et du recrutement – **B.P. M2 - 98 849 Nouméa cedex**

ATTENTION :

- *Les dossiers dont le cachet de la poste est postérieur à la date de clôture des inscriptions seront rejetés.*
- *Les dossiers qui ne transitent pas par la poste doivent être parvenus à la D.R.H.F.P.N.C avant la date de clôture.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Les candidats devront être titulaires au 22 mars 2016 date de clôture des inscriptions, d'un diplôme de niveau IV et être âgés de 45 ans au plus au 1^{er} janvier 2016.

Conformément aux dispositions de la délibération modifiée n° 259/CP du 17 mars 1998, **les candidats devront s'acquitter d'un droit d'inscription au concours d'une somme de 500 F.CFP sous forme de vignette de concours** à se procurer auprès des bureaux de poste de la Nouvelle-Calédonie, de la Paierie du Territoire - 17, rue G. Clémenceau - Centre Ville – Nouméa, des paieries de KONE, POINDIMIE et LA FOA.

PIECES A FOURNIR AU DOSSIER

- La demande écrite d'inscription à concourir dûment remplie et signée,
- Une vignette de concours à 500 F.CFP,
- Deux enveloppes timbrées à 75 F.CFP portant l'adresse du candidat,
- Une photocopie du diplôme exigé,
- Une photocopie d'une pièce d'identité (en cours de validité),
- Une photocopie complète du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance,
- Un curriculum Vitae
- Une photocopie du certificat ou attestation de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) **pour les personnes âgées entre 18 et 25 ans**

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU DEPOSE A UNE AUTRE ADRESSE SERA REFUSE

PROGRAMME DU CONCOURS CONCERNE

DESIGNATION DES EPREUVES	COEFF	DUREE
<p align="center"><u>Epreuves écrites d'admissibilité</u></p> <p>1- Réponse à une série de questions à partir d'un ou plusieurs documents portant sur un sujet d'actualité et rédaction d'un commentaire.</p> <p><i>(cette épreuve est destinée à apprécier les facultés d'analyse et de synthèse du candidat, sa qualité rédactionnelle et son aptitude au raisonnement)</i></p> <p>2- Questionnaire composé de 25 questions maximum, fermées ou ouvertes, portant sur l'ensemble du programme correspondant aux prérequis de formation pour la spécialité choisie par le candidat et dont le contenu est défini en annexe.</p>	3	3 heures
<p align="center"><u>Epreuve orale d'admission</u></p> <p>Entretien avec le jury à partir d'un texte ou d'une citation de portée générale tiré au sort par le candidat, permettant d'apprécier ses qualités de réflexion, ses connaissances et ses motivations</p>	5	3 heures
<p align="center"><u>Epreuve orale d'admission</u></p> <p>Entretien avec le jury à partir d'un texte ou d'une citation de portée générale tiré au sort par le candidat, permettant d'apprécier ses qualités de réflexion, ses connaissances et ses motivations</p>	7	35 mn 15 mn préparation 20 mn d'entretien

Il est attribué à chacune des épreuves une note variant de 0 à 20. Toute note inférieure à 5 sur 20 à une des épreuves est éliminatoire.

Ne peuvent être déclaré admis que les candidats ayant obtenu un nombre de points au moins égal à 150 points.

DOSSIER D'INSCRIPTION : CONCOURS EXTERNE OUVERT A COMPTER DU 3 MAI 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN TECHNICIEN 2EME GRADE RELEVANT DU DOMAINE D'ACTIVITE DE LA METEOROLOGIE – FILIERE INSTRUMENTS ET INSTALLATIONS – DU STATUT PARTICULIER DES PERSONNELS TECHNIQUES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Vignette à coller ici

CLOTURE : LE 22 MARS 2016 à 16 H 00

<p><input type="radio"/> M <input type="radio"/> Mme</p> <p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Né(e) le :</p> <p>Lieu de naissance :</p> <p>Si vous n'êtes pas né(e) en Nouvelle-Calédonie, êtes-vous résident depuis 1998 : <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non</p> <p>Si non, depuis quand êtes-vous résident en Nouvelle-Calédonie :</p> <p>Lieu de domicile habituel : n° rue</p> <p>Commune :</p> <p>Adresse postale : B.P. :code postal :</p> <p>Tél. : Fax :</p> <p>E-Mail :</p>	<p>Activité professionnelle :</p> <p><input type="checkbox"/> salarié secteur privé <input type="checkbox"/> scolaire</p> <p><input type="checkbox"/> patenté/ profession libérale <input type="checkbox"/> sans profession</p> <p><input type="checkbox"/> Vous êtes employé(e) dans une administration, laquelle ? (ex : Province Sud, Province Nord).....</p> <p>Vous êtes :</p> <p><input type="checkbox"/> fonctionnaire stagiaire</p> <p><input type="checkbox"/> fonctionnaire titulaire</p> <p><input type="checkbox"/> contractuel (le)</p>
---	---

DIPLOMES

Avez-vous obtenu un diplôme en Nouvelle-Calédonie : oui non

Si oui, lequel : et en quelle année :

J'autorise l'administration à utiliser mes copies à des fins pédagogiques

Je n'autorise pas

<p>JE SOUSSIGNE (E), CERTIFIE SUR L'HONNEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé - remplir les conditions réglementaires d'âge et de diplôme, - jouir de mes droits civiques, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale inscrite au bulletin n°2 de mon casier judiciaire et ne pas être, à ce jour, sous le coup d'une procédure judiciaire, - être de nationalité française. - être informé qu'en cas d'accident survenant au cours d'une épreuve organisée par la Nouvelle-Calédonie cette dernière n'engage pas sa responsabilité. <p><i>J'autorise par ailleurs la DRHFPNC à faire figurer mon nom dans la liste des lauréats du site internet en cas de réussite au concours.</i></p>	<p>JE M'ENGAGE A FOURNIR A L'ADMINISTRATION (en cas de réussite au concours) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3), délivré depuis moins de trois mois et <p>SUIS CONSCIENT QUE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ma réussite au concours n'entraîne pas de garantie de nomination
---	--

Ayant pris connaissance des conditions ci-dessus énoncées, je sollicite mon inscription à ce concours.

- en cas de succès au concours, la nomination ne pourra être prononcée que si le lauréat remplit les conditions statutaires exigées

- toute déclaration inexacte ou irrégulière entraîne la perte du bénéfice de l'admission au concours

Signature du candidat

✂-----

RECEPISSE D'INSCRIPTION (à remplir par le candidat)

AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT RECEPISSE

concours externe ouvert à compter du 3 mai 2016 - Technicien 2^{ème} grade relevant du domaine d'activité de la météorologie – filière instruments et installations – statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie

NOM : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____

NB : une convocation vous sera adressée. Il vous appartiendra de prendre contact avec la D.R.H.F.P.N.C - Tél. : 25.62.50 - section concours - en cas de non réception de ce courrier 48 H 00 avant le début des épreuves.

Visa de la section concours

CURRICULUM VITAE

Données personnelles

- Nom :
- Prénom usuel :
- Date de naissance :
- Lieu de naissance :
- Nationalité :
- Adresse :
- Téléphone :
- E-mail :
- Situation de famille (célibataire, marié...) :
- Nombre d'enfants :

Nom de jeune fille :

Diplômes obtenus (en commençant par le plus élevé)

-
-
-

Emplois

Fonction(s) exercée(s)	Du.....au.....	employeur

Pour les personnes actuellement employées, indiquer ci-après votre délai de préavis à respecter selon les termes de votre contrat de travail :mois.

Stages

Objet du stage	Du.....au.....	Structure d'accueil

ANNEXE

PROGRAMME DU CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DANS LE DEUXIÈME GRADE DES TECHNICIENS SUPÉRIEURS DE LA MÉTÉOROLOGIE

II. – Spécialité « instruments et installations »

A. – Mathématiques

Le programme défini ci-après correspond à une partie du programme d'enseignement de mathématiques de la classe de terminale des séries technologiques STI2D et STL tel qu'indiqué dans le *Bulletin officiel* spécial n° 8 du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative daté du 13 octobre 2011.

1. Analyse

Suites.

Limites de fonction.

Dérivées et primitives.

Fonctions logarithmes.

Fonctions exponentielles.

Intégration.

Equations différentielles.

2. Géométrie

Produit scalaire dans le plan.

Nombres complexes.

3. Probabilités et statistiques

Exemples de lois à densité.

Prise de décision et estimation.

B. – Technologie

Le programme défini ci-après correspond à une partie du programme des enseignements technologiques transversaux et des enseignements spécifiques de la spécialité « système d'information et numérique » du cycle terminal de la série STI2D tels qu'indiqués dans le *Bulletin officiel* spécial n° 3 du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative daté du 17 mars 2011.

Programme des enseignements technologiques communs du baccalauréat STI2D.

1. Principes de conception des systèmes et développement durable.

1.2. Ecoconception.

1.2.1. Etapes de la démarche de conception.

2. Outils et méthodes d'analyse et de description des systèmes.

2.1. Approche fonctionnelle des systèmes.

2.1.2. Organisation fonctionnelle d'une chaîne d'information.

2.3. Approche comportementale.

2.3.2. Comportement des matériaux.

3. Solutions technologiques.

3.1. Structures matérielles et/ou logicielles.

3.1.4. Traitement de l'information.

3.2. Constituants d'un système.

3.2.1. Transformateurs et modulateurs d'énergie associés.

3.2.2. Stockage d'énergie.

3.2.3. Acquisition et codage de l'information.

3.2.4. Transmission de l'information, réseaux et internet.

Programme de la spécialité « système d'information et numérique » du baccalauréat STI2D.

1. Projet technologique.

1.1. La démarche projet.

1.2. Mise en œuvre d'un système.

1.3. Description et représentation.

2. Maquettage des solutions constructives.

2.1. Conception fonctionnelle d'un système local.

2.2. Architecture fonctionnelle d'un système communicant.

2.3. Modélisations et simulations.

3. Réalisation et qualification d'un prototype.

3.1. Réalisation d'un prototype.

3.2. Gestion de la vie d'un système.

TECHNICIENS 2^e GRADE RELEVANT DU DOMAINE D'ACTIVITE DE LA METEOROLOGIE – FILIERE EXPLOITATION OU FILIERE INSTRUMENTS ET INSTALLATIONS - DU STATUT PARTICULIER DES PERSONNELS TECHNIQUES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

CATEGORIE B

Les techniciens 2^e grade relevant du domaine d'activité de la météorologie sont répartis entre les deux filières suivantes :

a) **Filière exploitation :**

Les techniciens 2^e grade relevant du domaine d'activité de la météorologie de la filière exploitation sont chargés :

- d'effectuer directement les observations et mesures météorologiques au sol et en altitude ;
- de contrôler les mesures effectuées par les systèmes automatiques et leur transmission aux différents stades ;
- d'interpréter ces mesures dans le cadre des règlements nationaux et internationaux et des directives techniques en vue de satisfaire aux besoins des usagers ;
- de commercialiser les produits météorologiques ;
- d'effectuer des tâches de prévisions météorologiques.

Ils peuvent être chargés de la maintenance de premier niveau des matériels utilisés dans les services d'exploitation.

b) **Filière instruments et installations :**

Les techniciens 2^e grade relevant du domaine d'activité de la météorologie de la filière instruments et installations sont chargés :

- du contrôle technique, du montage, de l'installation, de la maintenance et du perfectionnement des instruments de mesure et des appareillages utilisés par les services de la météorologie ;
- de la maintenance des moyens de mesure et d'observation météorologiques, pour laquelle ils sont amenés à se déplacer souvent sur l'ensemble du territoire ;
- du contrôle d'exploitation.

Ils peuvent encadrer des ouvriers et être appelés à effectuer des travaux d'exploitation.

c) **Fonctions communes :**

Les techniciens 2^e grade relevant du domaine d'activité de la météorologie remplissent notamment les fonctions suivantes :

- spécialiste de météorologie appliquée ;
- fonctions d'organisation et méthodes ;
- responsable d'entité ou de station météorologique ;
- adjoint à un chef de division ;
- adjoint à un chef de station météorologique ;
- adjoint à un ingénieur chargé d'études et d'expérimentation.

Les techniciens 2^e grade relevant du domaine d'activité de la météorologie appartenant à une des filières mentionnées ci-dessus peuvent :

- exercer des fonctions dévolues à l'autre filière ;
- être chargés de fonctions de recherche, d'étude, d'expérimentation et d'instruction, et être affectés au traitement de l'information ;
- être appelés à servir à bord des navires ou plates-formes en mer et d'aéronefs.

